

A Rennes, le 17 septembre 2024

L'UGPVB se félicite des conclusions du rapport du CGAAER* qui met en lumière les contributions positives de l'élevage français

L'UGPVB salue l'analyse récente du CGAAER et se réjouit de son approche équilibrée dans son rapport « Alimentation et élevages : externalités positives », publié en juillet dernier.

Un rapport officiel sur les bienfaits de l'élevage : une première

Le CGAAER, mandaté par l'État, reconnaît officiellement dans son rapport, les bénéfices stratégiques de l'élevage français pour l'économie, la souveraineté alimentaire, l'environnement et les territoires ruraux. Il propose également des évolutions progressives en lien avec les attentes sociétales et environnementales.

« Est-il besoin d'attendre la disparition de l'élevage pour reconnaître enfin ses mérites ? », s'interrogent les auteurs du rapport. Ce constat, bien que déjà défendu par les acteurs du secteur, reçoit pour la première fois un soutien institutionnel et met en avant l'importance du modèle familial de l'élevage français, garant de la diversité agricole et du respect de l'environnement.

Un dialogue stratégique européen déconnecté de la réalité

Pour autant, le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture européenne, lié au Green Deal, annoncé en 2023 par la Présidente de la Commission Européenne et publié le 4 septembre dernier, envisage d'imposer des changements rapides et contraignants, ignorant les réalités économiques de nos éleveurs. Ces recommandations incluent des propositions pour la prochaine PAC, qui mettent l'accent sur une transition écologique accélérée, avec un soutien renforcé aux petites exploitations, un renforcement des éco-régimes et une réduction progressive des systèmes d'élevage intensifs. De telles orientations pourraient fragiliser notre modèle agricole et accroître notre dépendance aux importations.

Dans ce contexte, l'UGPVB tient à rappeler qu'elle refuse une transition précipitée et imposée vers un modèle unique d'agriculture, déconnecté des besoins réels des consommateurs qui continuerait d'entraîner l'élevage français à sa perte. Celui-ci doit continuer à évoluer de manière raisonnée, en préservant la souveraineté alimentaire, en offrant des produits français, accessibles aux consommateurs et en assurant des revenus décents aux éleveurs.

UGPVB appelle à relancer les travaux parlementaires

Le rapport du CGAAER relance l'importance des amendements proposés par l'UGPVB lors de l'examen de la Loi d'Orientation Agricole, notamment pour simplifier et sécuriser les procédures administratives et moderniser les exploitations. Ces mesures sont, aujourd'hui plus que jamais, essentielles pour garantir l'avenir de l'élevage français et assurer sa **compétitivité** sur les marchés européens et internationaux.

Le rapport du CGAAER doit inviter le gouvernement et les parlementaires à relancer au plus vite les travaux sur la Loi d'orientation agricole. Ainsi, **l'UGPVB appelle les décideurs politiques à soutenir ses propositions, pour encourager la modernisation des élevages, et ainsi permettre à la France de maintenir son autonomie alimentaire et rester leader d'une agriculture durable et innovante.** Au risque que les Français se nourrissent encore davantage de produits importés...

** CGAAER : Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) est présidé par le ministre en charge de l'agriculture. Le CGAAER assure des missions de conseil, d'expertise, d'évaluation, d'audit et d'inspection, par exemple sur des questions stratégiques comme l'agro-écologie et la lutte contre le changement climatique, la gestion de crises de marché ou de crises sanitaires, l'appui à l'international. Il peut aussi participer à la conception de lois (Source <https://agriculture.gouv.fr/le-conseil-general-de-l'alimentation-de-l'agriculture-et-des-espaces-ruraux-cgaaer>)*

CONTACT :

Michel BLOC'H - 06 99 40 23 85

